



Programme de Formation

PERSONNES CONCERNÉES :

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicules isolés de transport en commun de personnes de plus de 9 places assises, conducteur compris. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750kg.

PRÉ-REQUIS :

Etre apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français.
Etre titulaire du permis B en cours de validité.
Etre âgée de 24 ans. (21 ans si engagement à suivre une FIMO dans un délai de 1 ans, mais restriction ligne 50km jusqu'à 23 ans)
L'Epreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

DUREE : 70 heures sur 2 semaines

METHODES ET MOYENS

PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques et pratiques sur piste et/ou sur la route avec un véhicule à double commandes. E-learning

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

VALIDATION DES ACQUIS : Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateur diplômé BEPECASER.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : CF3D,
1698 Route de Saint Genix, 38490 AOSTE

ACCESSIBILITE HANDICAPE :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIF : A partir de 2600.00€ TTC

MODALITE ET DELAI D'ACCES :

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Mr LETONDOR Thierry

PERMIS DE CONDUIRE COMMUNAUTAIRE Catégorie D

CONTEXTE :

Le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'**arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE, et à l'arrêté du 12 mai 2014** relatif aux livrets d'apprentissage des catégories C1, C1E, C, CE du permis de conduire.

OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION :

- ✓ Connaître les principales règles de circulation.
- ✓ Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- ✓ Connaître la signalisation spécifique.
- ✓ Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et de son entretien.
- ✓ Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule.
- ✓ Devenir un éco-conducteur de véhicules de transport en commun de personnes responsable.
- ✓ Obtenir le permis de conduire catégorie D.
- ✓ Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire au terme de sa formation.

CONTENU DE LA FORMATION :

COMPETENCE 1 :

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- La mécanique et le fonctionnement du véhicule
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule

COMPETENCE 2 :

Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité

- Les réglementations spécifiques au transport en commun de personnes
- Les vérifications de l'état du véhicule
- Les manœuvres avec le véhicule

COMPETENCE 3 :

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

- La signalisation spécifique au transport en commun de personnes
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit

COMPETENCE 4 :

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

COMPETENCE 5 :

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- La recherche de souplesse dans la conduite pour le confort et la sécurité des passagers transportés.
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport en commun
- Le comportement en cas de panne ou d'accident en tenant compte de l'attitude à adopter vis-à-vis des passagers transportés.
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite

Indicateurs de performance indiqués sur le site internet, Facebook et au centre.